



COMPTE RENDU DE LA CAP DES GREFFIERS du 10 juillet 2025

CIA, épreuves d'accès au cadre greffier, campagne d'évaluation, conditions de travail ...

Ce 10 juillet 2025 s'est tenue une CAP des Greffiers, présidée par Madame Catherine BOUDON, adjointe à la sous-directrice des ressources humaines des greffes.

Dans notre déclaration liminaire, nous avons porté, et rappelé, certains sujets d'actualité, auxquels la directrice nous a répondu :

- Concernant le CIA :

Madame la Directrice nous confirme l'attribution d'un CIA pour les corps spécifiques, comme pour les corps communs, au titre de l'année 2025. L'UNSa SJ rappelle que si la note sur le CIA des corps communs vient de sortir, celle sur les corps spécifiques est toujours en attente de publication.

Le calendrier reste un point de vigilance pour notre organisation syndicale car les SAR, déjà débordés par la mise en œuvre de la PSC et la gestion des mobilités, devront finaliser les opérations de paiement.

- Concernant l'accès au corps de cadre greffier :

Madame la Directrice nous annonce que la DSJ a reçu 3.045 inscriptions de greffiers pour les épreuves écrites de l'examen professionnel de cadre greffier. Ceci démontre s'il en était besoin l'intérêt que portent nos collègues pour cette possibilité d'évolution de carrière en catégorie A.

Au vu de ce succès pour accéder à ce nouveau corps, lequel va entraîner l'absence massive des agents en juridiction le 4 septembre, la DSJ sera vigilante pour que les agents ne se voient pas opposer une nécessité de service et puissent se rendre aux épreuves.

La DSJ rappelle que le Ministère continue de recruter, avec l'organisation de deux concours de greffiers par an, et constate une augmentation sensible des inscriptions en 2025.

- Concernant les évaluations professionnelles :

L'UNSa SJ a de nouveau dénoncé les difficultés récurrentes concernant l'évaluation des collègues dans certains secteurs. Il est en effet inadmissible que le recours à ESTEVE ne soit pas priorisé, que des agents soient évalués sans entretien préalable, que d'autres soient reçus par plusieurs évaluateurs, ou que des évaluations ne soient pas faites dans le délai des campagnes.

Nous rappelons que le défaut ou le retard d'évaluation a des incidences sur les éventuels recours, sur l'attribution du CIA, sur les demandes de détachement et de mobilité sur les postes à profil, sur l'établissement des listes d'aptitude et tableaux d'avancement...

Suite à notre demande, la DSJ s'engage à faire un état statistique sur l'utilisation d'ESTEVE avec un retour rapide.

- **Concernant les conditions de travail :**

Madame la Directrice nous informe qu'un plan canicule est en cours d'élaboration et rappelle que le nouveau bureau RHG5, dédié à la santé au travail, décline avec les organisations syndicales le plan de prévention des risques professionnels pour l'année 2025, et la gestion des fortes chaleurs en fait partie.

S'agissant des conditions de travail, l'UNSa SJ n'a pas manqué de rappeler la souffrance de nos collègues confrontés aux applicatifs métiers dysfonctionnants et à une charge de travail exponentielle. Nous menons un combat quotidien pour que l'administration prenne enfin conscience de la gravité de la situation du terrain et cesse de faire la sourde oreille à nos propositions d'actions. N'hésitez pas à nous saisir pour faire bouger enfin les choses pour l'amélioration de nos conditions de travail !

Lors de cette CAP, ont été étudiés :

- Les dossiers de non-titularisation ou de prolongation de stage des greffiers stagiaires.
- Les dossiers de recours sur évaluation professionnelle.
- Les recours sur les situations individuelles (refus de temps partiel, refus de congés formation, rejets de disponibilité...).

N'hésitez pas à nous saisir : il est dommage que des recours évaluations soient déclarés irrecevables (ils nécessitent un formalisme très rigoureux dont l'UNSa SJ a l'expertise) ou que des congés formation soient rejetés, faute d'être défendus.

Nous souhaitons la bienvenue dans nos rangs à nos collègues nouvellement titularisés.

Toujours à vos côtés, l'UNSa SJ défend vos droits et fait entendre votre voix.

*Les représentants UNSa SJ à la CAP des greffiers,
**Franck LE GUERN, Caroline LARCHE,
Marina GARCIA, Caroline BARTHEL,
Séverine DEGARDIN, Marion LEBAILLY,
Lidy LUCAS, Gilles MAREVILLE**
Et leurs experts
Catherine SOLIVELLAS et Isabelle FERNANDEZ*